

QUE RESTE-T-IL

De la politique universitaire aux droits de l'homme, en passant par le rapport au travail, l'influence de Calvin, selon le doyen de la Faculté de théologie, est encore visible, tant à Genève que dans le monde.

Christian Grosse publie une thèse sur les changements liturgiques apportés par la Réforme à Genève. Où l'on apprend que le calvinisme n'est pas une religion purement intellectuelle et dépourvue de rites

La pensée sociale et économique de Calvin figure parmi les aspects les plus discutés de sa postérité. Au centre des débats: les liens réels ou supposés entre la Réforme et l'essor du capitalisme en Occident

Dossier réalisé par Vincent Monnet
et Anton Vos
Illustrations: Aloys



DE CALVIN?



«CALVIN CONÇOIT LA RELIGION

De la politique universitaire aux droits de l'homme, en passant par le rapport au travail, l'influence de Calvin est encore visible, tant à Genève que dans le monde. Inventaire non exhaustif avec l'actuel doyen de la Faculté de théologie



François Dermange

Campus: A Genève, l'héritage le plus visible de Calvin est sans doute l'Université. Quelles sont les motivations qui ont poussé le réformateur à fonder l'Académie?

François Dermange:

Ce choix ne doit rien au hasard. En 1559, Calvin a 50 ans, ce qui, à l'époque, est un âge mûr. Pour lui, le temps des réalisations est donc venu. C'est aussi le moment où la Réforme paraît pour la première fois solidement implantée à Genève. Enfin, c'est également l'année où les Eglises réformées de France commencent à se structurer et tiennent leur premier synode. L'objectif de l'Académie est de former une nouvelle élite capable de porter la transformation de la société et d'encadrer les changements à venir. Car Calvin entend bien ne pas laisser dire n'importe quoi, à n'importe qui.

Quelles sont les caractéristiques principales de ce nouveau lieu de savoir?

Les cours portent surtout sur des questions théologiques. Le grec, l'hébreu (qui permettent de lire les Ecritures dans le texte original), ainsi que les «arts» (domaine qui regroupe l'essentiel du savoir scientifique et philosophique de l'époque) sont également enseignés. L'Académie affirme par ailleurs d'emblée sa dimension internationale. Dès l'origine, elle accueille des étudiants français, écossais, allemands, hollandais, polonais ou hongrois. Bientôt, elle sera aussi fréquentée par de nombreux Italiens comme les

Turrentini, les Tronchin, Fatio, Sismondi ou Micheli. Calvin tient également à assurer à l'institution une certaine autonomie par rapport au pouvoir politique. L'Académie n'est donc pas financée par des fonds publics, mais par des dons et legs. Pour ses fondateurs, il est normal qu'elle soit soutenue par l'Etat, pour autant qu'elle puisse développer librement ses propres convictions.

A l'origine, l'Académie reste malgré tout un lieu de propagande religieuse.

Oui, à cette nuance près que chez Calvin, la religion est conçue de manière «scientifique». Son idée, qui est vraiment très neuve à l'époque, est de créer une institution au sein de laquelle on étudierait les textes bibliques

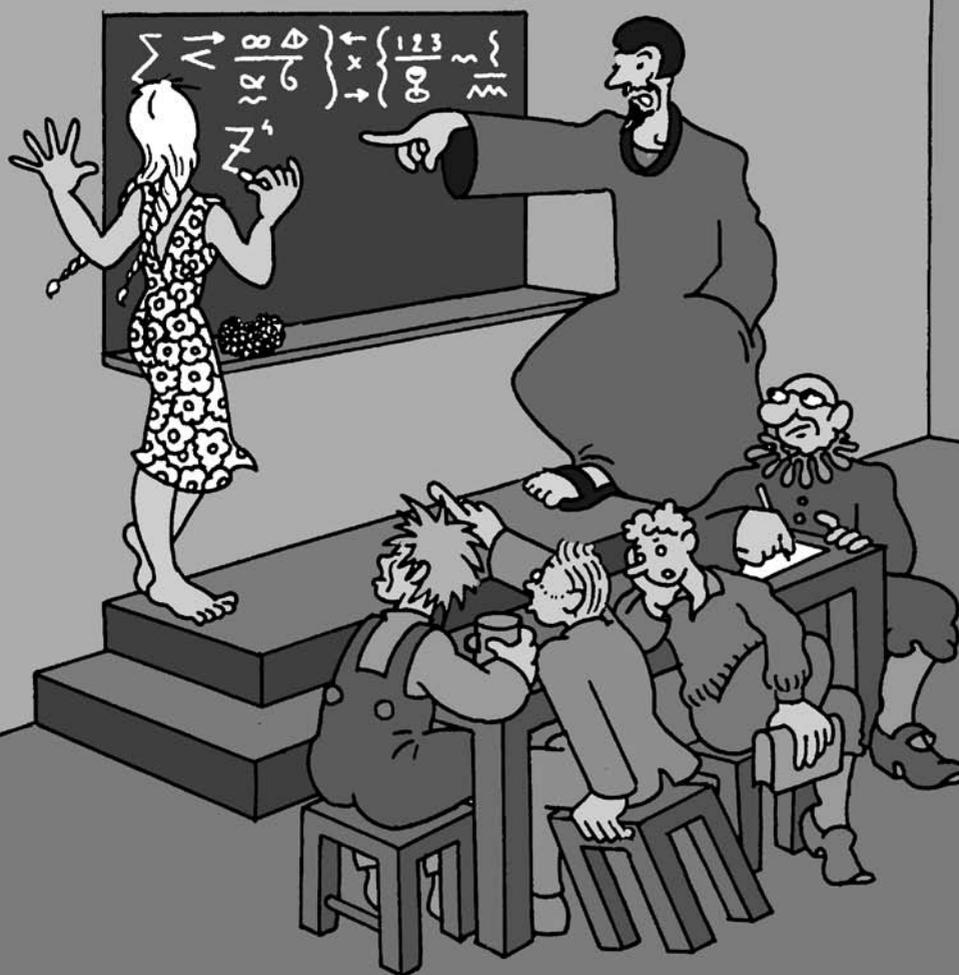
avec les mêmes outils que ceux utilisés par les humanistes pour la philosophie antique, c'est-à-dire selon une méthode rationnelle et critique. Sa conviction est que la connaissance est le meilleur moyen de lutter contre les préjugés et les superstitions. C'est exactement ce qu'il essaie de faire dans le traité qu'il consacre à l'astrologie. En s'appuyant

FRANÇOIS DERMANGE, professeur d'éthique, doyen de la Faculté autonome de théologie protestante

sur un certain nombre d'arguments scientifiques, il y défend la thèse que, s'il peut être légitime d'étudier le mouvement des astres de manière scientifique (ce que Calvin appelle l'«astrologie naturelle»), le destin de l'homme ne saurait en aucun cas être déterminé par de quelconques lois causales, comme le prétend l'«astrologie judiciaire». On en est certes aux balbutiements de la science, mais la voie est tracée.

L'objectif de l'Académie est de former une nouvelle élite capable de porter la transformation de la société et d'encadrer les changements à venir

DE MANIÈRE SCIENTIFIQUE»



La Faculté de théologie que vous dirigez aujourd'hui a survécu à ce long travail d'émancipation. Dans quelles conditions?

Après le siècle des Lumières, il est devenu clair pour le plus grand nombre que les Eglises ne devaient pas se substituer au politique et que l'Etat ne devait pas prétendre définir le contenu de la religion. Ce principe de laïcité, consacré par la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1907, aurait pu entraîner la fin de la Faculté de théologie, comme cela avait été le cas en France. Les Genevois ont cependant été plus sages, estimant qu'une interface était possible pour penser les questions religieuses sur la base d'une démarche rationnelle et critique. Depuis 1927, la Faculté est donc restée

dans l'Université, mais avec un statut « autonome », qui rend compte de sa double tutelle, l'Eglise et l'Etat assurant conjointement son financement et s'entendant pour nommer les professeurs, définir les programmes d'études, etc. Aujourd'hui encore, cette solution garantit qu'on puisse traiter les questions religieuses de manière académique. Pas de risque qu'on enseigne le créationnisme dans la Faculté de théologie genevoise.

A l'échelle de la planète, que reste-t-il du rayonnement de la Rome protestante, quatre siècles et demi après la Réforme?

Aujourd'hui, on trouve des calvinistes non seulement à Genève ou en France, mais éga-

lement aux Pays-Bas, en Ecosse, en Hongrie, en Roumanie et, bien sûr, aux Etats-Unis et en Amérique latine ou en Afrique. C'est cependant en Corée que l'Eglise réformée se développe le plus. Les héritiers de Calvin sont divers, certains très proches de nous, d'autres plus exotiques non seulement par leur culture mais aussi par la théologie qu'ils pratiquent. Il faut également relever que l'*Institution de la religion chrétienne* de Calvin compte parmi les premières œuvres théologiques publiées en français. Par ailleurs, le *Psautier de Genève* de Clément Marot et Théodore de Bèze, ainsi que les traductions de la Bible faites à Genève après la Réforme ont eu une très large influence religieuse, mais aussi littéraire et culturelle. ►

Qu'en est-il des fondateurs de l'apartheid, qui, eux aussi, se réclamaient de la doctrine calviniste?

Ce sont effectivement à l'origine des calvinistes, mais l'apartheid a été dénoncé par toutes les autres Eglises réformées. Pour la première fois sans doute dans l'histoire, une raison éthique était suffisante pour que les autres Eglises «excommunient» une Eglise sœur. Le Conseil œcuménique des Eglises, dont le siège est aussi à Genève a fortement soutenu les chrétiens qui luttèrent contre l'apartheid et Mandela durant ses années de prison. Cela n'est sans doute pas étranger à la venue à Genève de Desmond Tutu dans le cadre du Dies academicus du 5 juin prochain.

Existe-t-il un lien entre l'esprit du protestantisme et l'idée de résistance?

Très clairement. La religion réformée pousse l'individu à prendre ses responsabilités et à agir concrètement pour rendre le monde plus juste. Quelques-unes des grandes figures de la résistance allemande à Hitler (Barth, Bonhoeffer) sont protestantes. En France, l'origine même du terme de «Résistance» fait directement référence à l'histoire du protestantisme. Il renvoie en effet à l'inscription «Resister» gravée dans sa prison par Marie Durand (1712-1776). Enfermée durant trente-huit ans pour s'être mariée protestante, cette dernière est devenue un symbole d'espérance pour toutes les victimes de l'oppression.

Dans le même ordre d'idées, la thèse selon laquelle la démocratie américaine serait fille de Calvin vous semble-t-elle acceptable?

C'est une lecture possible, qui est d'ailleurs mise en scène sur le Mur des réformateurs

(lire en page 15). La grande difficulté, c'est qu'en matière politique, Calvin n'a pas toujours dit la même chose. S'il avait vraiment obtenu le pouvoir, je ne suis pas sûr que Calvin aurait été le père de la démocratie, mais, dans la mesure où les protestants étaient minoritaires, Calvin a fortement contesté la monarchie absolue. Selon lui, le souverain ne doit en effet pas être au-dessus du droit, mais rendre compte de son action devant une chambre parlementaire. Cette idée sera mise en œuvre en Angleterre dès 1688 avec l'avènement de la monarchie parlementaire et elle inspire la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis de 1776. En ce sens, même si les pères pèlerins du Nouveau Monde ne sont pas à proprement parler des calvinistes, mais des puritains, le calvinisme est l'une des sources de la démocratie.

Peut-on dire que le rapport étroit qui lie Genève aux droits de l'homme trouve ses origines dans la Réforme?

Calvin est juriste et très sensible au droit. C'est à travers une loi naturelle connue de tous en leur conscience que Dieu fait en sorte que le monde soit humain, bien au-delà du christianisme. Il donne alors pour mission aux protestants non de sauver le monde, mais au moins de le rendre plus juste pour qu'il soit présentable à Dieu. Bien des protestants s'engageront dans les institutions sociales, politiques et éducatives avec cet esprit et rien d'étonnant que Hugo Grotius (1583-1645), le père du droit naturel, soit un disciple de Calvin.

Cette thèse colle mal avec les polémiques provoquées par l'exécution de Michel Servet, ordonnée en octobre 1553 par le Grand

En France,
l'origine du terme
de «Résistance»
fait directement
référence à l'histoire
du protestantisme

Conseil genevois, suite à une querelle avec Calvin...

Cette histoire est une tache indélébile dans la biographie de Calvin. Le paradoxe, c'est que Sébastien Castellion, qui prendra la défense de Servet, a beau jeu de retourner Calvin contre Calvin. Si Calvin avait été cohérent avec lui-même, il n'aurait pas dû être favorable à la condamnation de Servet, mais la défense de son mouvement l'a emporté sur ses idées. Calvin a sans doute craint qu'en ne condamnant pas Servet, on associe leurs positions. Menacé, il a sorti ses griffes. ■

UNE STATUE DONT PERSONNE N'A VOULU

Toutes les tentatives d'ériger un monument à la mémoire de Jean Calvin ont échoué ou été détournées de leur objectif initial. Petite promenade entre les quelques vieilles pierres qui gardent encore le souvenir, souvent indirect, du célèbre réformateur

Tout le monde sait que Genève est la cité de Jean Calvin. Pourtant, en se promenant dans les rues de la ville, peu d'indices le laissent deviner. Il n'existe pas de monument exclusivement dédié à la mémoire du célèbre réformateur (le monument du parc des Bastions célèbre la Réformation et non le réformateur, comme l'indique son nom). Aucun buste, ni statue érigés par la patrie reconnaissante. Les autorités, embarrassées par cette figure trop encombrante et souvent mal-aimée, ont toujours voulu privilégier ses idées, plutôt que de céder au culte de la personnalité (ce que le principal intéressé a souhaité éviter lui-même d'ailleurs). Même au cours du XIX^e siècle, alors que toutes les grandes nations voisines se fabriquent un passé et des héros fondateurs à grand renfort de monuments, la République de Genève résiste à la tentation d'honorer sa figure la plus célèbre, qualifiée plus souvent qu'à son tour de «réformateur français».

UN COLOSSE

Il a pourtant existé le projet d'ériger un colosse de Jean Calvin. En 1814, le comte Jean-Jacques de Sellon, philanthrope, pacifiste et homme politique, lance en effet une souscription pour que soit réalisée une statue géante du réformateur dans l'axe de la porte Neuve (aujourd'hui la place Neuve) à l'occasion des 250 ans de sa mort. Sur le point d'entrer dans la Confédération helvétique et confronté à des tensions entre catholiques et protestants, l'Etat genevois refuse de voter le crédit. Alors que les autres réformateurs posséderont tous au moins une énorme statue à leur effigie (John Wycliffe, Jean Hus, Martin Luther, Ulrich Zwingli, Guillaume Farel, etc.), Calvin continuera donc à briller par son absence sur les places publiques genevoises.

Probablement un peu dépité par la rebuffade de l'Etat, Jean-Jacques de Sellon décide d'ériger, à défaut de colosse, une grande pierre tombale pyramidale sur la terrasse de sa demeure de la rue des Granges. Cette œuvre est toujours visible si l'on sait où regarder. Depuis la place Neuve, en visant un des jardins des hôtels particuliers dressés sur les anciens remparts, on peut en effet apercevoir cet étrange monument qui dépasse de la rambarde. Cette propriété a, depuis, été classée et acquise en 1955 par l'Etat qui y reçoit toujours des invités de marque.

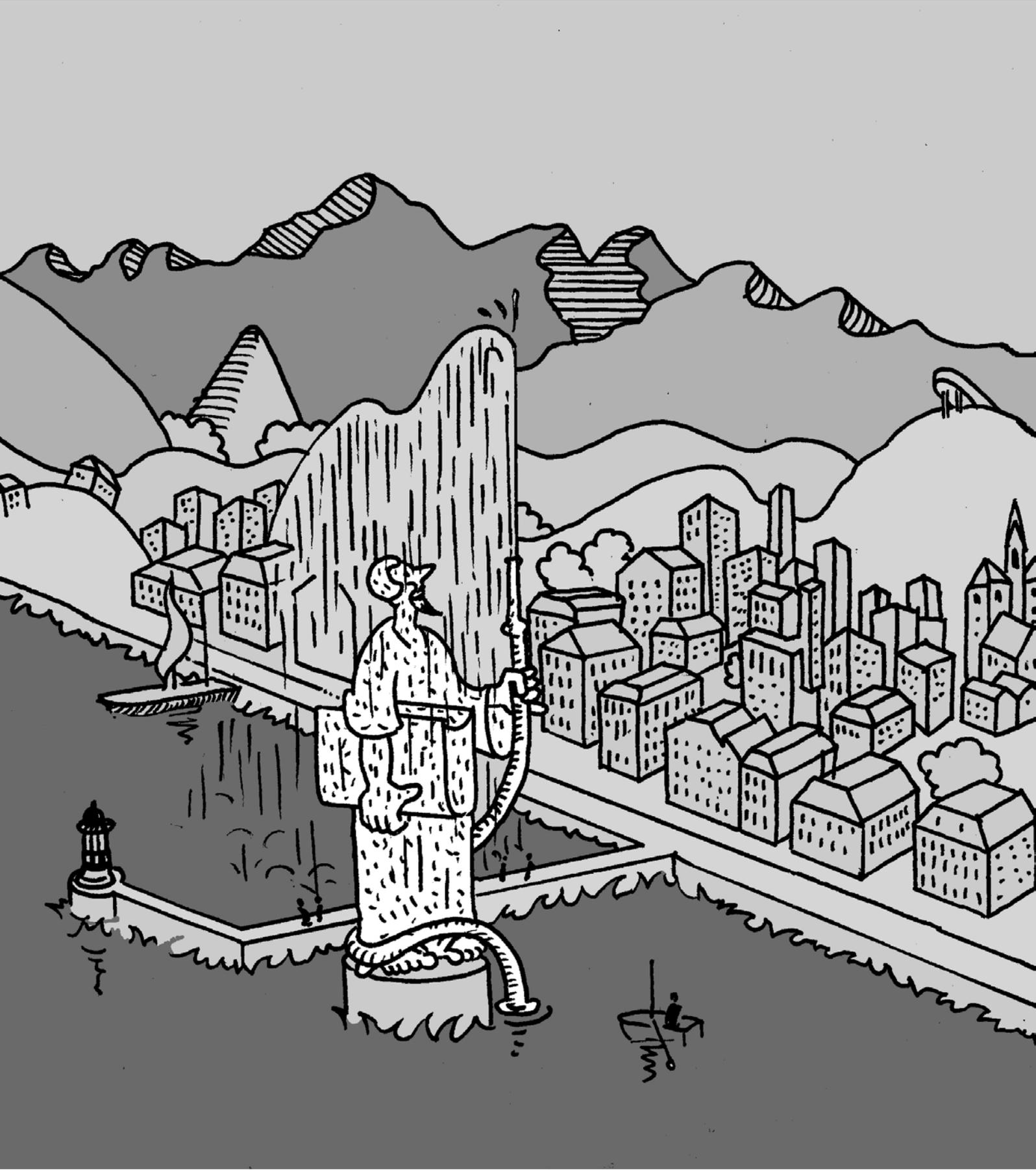
Depuis la place Neuve, en visant un des jardins sur le haut des remparts, on peut apercevoir cet étrange monument

UNE SALLE

Une autre tentative de rendre un imposant hommage à Calvin prend forme un peu plus tard sous l'impulsion de l'historien et pasteur Jean-Henri Merle d'Aubigné. Lors des Conférences de Genève, organisées par la section genevoise de l'Alliance évangélique en septembre 1861, il fait voter une résolution visant à célébrer d'une façon appropriée le tricentenaire de la mort du réformateur, qui tombe en 1864.

L'idée d'une statue est écartée d'emblée, même si Merle d'Aubigné avoue avoir rêvé, dans une époque antérieure, à une «*haute colonne qui s'élèverait sur le bord du lac [...]. En haut se trouverait la statue de Calvin, ayant en face le lac et les bateaux à vapeur couverts d'étrangers, et à droite le Mont-Blanc, on y monterait par un escalier tournant.*» Mais, depuis, ses idées ont bien changé et c'est pourquoi il propose de s'en tenir à la construction d'un «édifice».

L'idée fait son chemin et, comme le retrace Luc Weibel dans son ouvrage *Croire à Genève, la Salle de la Réformation (XIX-XX^e siècle)*, les premières délibérations évoquent tour à tour la création d'un «Calvinium», d'un «mémorial», d'un monument et même d'une bibliothèque. En raison des circonstances de l'époque, à savoir l'essor de l'Eglise protestante et les rivalités entre l'Eglise libre et nationale, le projet change toutefois d'orientation. Sous l'influence du banquier Alexandre Lombard, adepte du mouvement du Réveil, on en vient à concevoir une salle d'évangélisation et non plus un mémorial de Calvin. Fruit d'un consensus, l'endroit s'appellera finalement la Salle de la Réformation et une plaque explicative rendra sobrement hommage au réformateur. Le bâtiment est vite surnommé le Calvinium. ►



Dépourvu d'ornements extérieurs, l'édifice est construit à l'angle de la rue du Rhône et du boulevard Helvétique et inauguré en septembre 1867. Il compte un grand espace de 2000 places et plusieurs salles plus petites. Au cours des premières années, conférences religieuses, concerts populaires, et réunions de prières y sont organisés. En fait, on n'y parle déjà plus beaucoup de Calvin. Sauf dans une des petites salles, la Bibliothèque calvinienne, qui conserve des livres de Calvin et des autres réformateurs ainsi que divers objets. Cet espace, mal chauffé et ouvert une fois par mois, sera géré dès 1897 par une entité indépendante, la Société du Musée historique de la Réformation. (Les collections ne quitteront le Calvinium qu'en 1920 et reviendront en fin de compte à l'Institut d'histoire de la Réformation dans les années 1960.)

En 1920, un événement bouleverse considérablement le destin de la salle genevoise: on y tient la première réunion de la Société des Nations. Le Calvinium était en effet le seul endroit à Genève pouvant recevoir les nombreuses délégations nationales une fois par an. On améliore le confort (inexistant) du bâtiment et on opère quelques aménagements. La salle remplira cet office jusqu'en 1929.

Par la suite, la profanation du lieu n'ira qu'en s'accroissant. Dès les années 1950, la salle reçoit des vedettes de la chanson populaire (Johnny Hallyday, Yves Montand, Françoise Hardy, Jacques Brel, Mireille Mathieu...). Dans la presse, elle devient le temple du twist et du rock. On y projette aussi des films et enregistre des émissions de télévision. Devenu une salle de spectacle comme une autre, et bien que pourvu d'une acoustique excellente, le Calvinium ne répond plus aux attentes des Unions chrétiennes, principal actionnaire de la société propriétaire des lieux.

Faute de repreneur, le bâtiment est détruit en 1969 et une «Maison de la Réformation» est reconstruite dans le quartier populaire de la Jonction où elle existe encore et poursuit son œuvre religieuse.

Les six «seconds couteaux» du monument sont des hommes politiques. La majorité a du sang sur les mains

UN MUR

Le Monument international de la Réformation, plus connu sous le nom du Mur des Réformateurs, est actuellement le seul endroit où l'on peut voir Calvin en grand et en pierre. Il partage cependant cet honneur avec d'autres personnalités placées seulement très légèrement en retrait. «*Le Mur n'est pas du tout un projet religieux*, estime François Dermange, professeur et doyen de la Faculté de théologie. *Le but visé est politique. En dehors des quatre principaux du centre, tous les personnages représentés*

sont des hommes politiques et tous les textes mentionnés sont des textes politiques. Il s'agit d'affirmer que c'est à partir de Genève que s'est disséminée l'idée de la démocratie. L'héritage de Calvin, c'est l'émergence des droits de l'homme, l'émancipation des Pays-Bas, les pères fondateurs des Etats-Unis, etc.»

Pour Charles Borgeaud, l'historien et professeur à l'Université chargé d'établir le «programme» du Mur au début du XX^e siècle, il n'est en effet pas question d'élever une statue à Calvin, ni de mettre en avant l'Eglise réformée. Les temps ne se prêtent de toute façon pas à ce genre de commémoration: la République de Genève n'est plus à majorité protestante depuis 1860, et la population vote en 1907 pour la suppression du budget des cultes, rompant ainsi l'alliance traditionnelle de l'Eglise et de l'Etat.

Il s'agit donc davantage de célébrer l'œuvre de Calvin qui, pour Charles Borgeaud, n'est pas d'ordre théologique, mais avant tout politique et juridique. «*C'est l'édification d'une cité-Etat fondée [par Jean Calvin] sur les principes «républicains» qui triomphent dans la Genève du début du XX^e siècle*», constate Luc Weibel dans son livre *le Monument***. Et pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, la date inscrite au pied du groupe central n'est pas 1509 (naissance de Jean Calvin), mais 1559 (création de l'Académie de Genève).

Dans le choix des personnages, l'architecte du Mur favorise le rayonnement international de la Réforme plutôt que ses émules locaux. Ainsi, le groupe central comprend trois Français (Jean Calvin est natif de Noyon en Picardie, Théodore de Bèze de Vézelay en Bourgogne, et Guillaume Farel de Gap dans les Hautes-Alpes) et un Ecossais (John Knox, fondateur du culte presbytérien en Ecosse). Le Vaudois Pierre Viret, seul Romand d'importance dans l'histoire de la Réformation, est exclu du tableau.

Les six «seconds couteaux» du monument confirment le parti pris des concepteurs du Mur: Tous sont des dirigeants politiques et militaires des XVI^e et XVII^e siècle avant ►

450^e anniversaire de l'Université de Genève

Evénements

Jusqu'en octobre



GRANDES CONFÉRENCES

RENCONTRES AVEC DES ORATEURS D'EXCEPTION

Jusqu'en juin



SAMEDIS DE L'UNIGE

ENIGMES, EXPÉRIENCES... POUR TOUT PUBLIC

Jusqu'en juin



MATIÈRE PREMIÈRE

DES ORIGINES DE L'UNIVERS AUX DERNIÈRES DÉCOUVERTES DE LA SCIENCE

De mai à octobre



SAVANTS CITOYENS

(RE)DÉCOUVRIR GENÈVE: PROMENADE HISTORIQUE

De juin à septembre



FACES À FACES

MÉTAMORPHOSE D'UN BÂTIMENT

Vendredi 5 juin



DIES ACADEMICUS

COMMÉMORATION OFFICIELLE

Samedi 13 juin



NUIT DE L'UNIGE

L'UNIVERSITÉ OUVRE SES PORTES AU PUBLIC

D'octobre à janvier



GÉNOME

UNE PLONGÉE AU CŒUR DE LA CELLULE: INSTALLATION

Programme complet
www.unige.ch/450

1559
2009
450
ans

UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

子曰：「學而
之所為，乃可以明善而
熱，而中心喜說，其進自
習之，則所學...

論語集注

學而



d'être des hommes de religion prônant la paix. Et la majorité d'entre eux a du sang sur les mains.

A droite du groupe central, on trouve notamment les statues plus petites d'Oliver Cromwell (militaire et dirigeant politique anglais du XVII^e siècle) et de Roger Williams, pasteur et fondateur de la colonie de Providence en Amérique du Nord. Avec cette dernière personnalité, dont l'influence est considérée comme décisive dans le développement de la Nouvelle-Angleterre puis des Etats-Unis, le Mur définit clairement un lien entre le calvinisme et la démocratie moderne.

Selon Luc Weibel, la principale pièce du monument servant à démontrer cette filiation est un extrait de la Déclaration d'indépendance des Provinces-Unies (1581). *«Les sujets ne sont pas créés de Dieu pour le Prince, afin d'obéir à lui en tout ce qu'il lui plaît commander, soit selon Dieu ou contre Dieu, raisonnable ou déraisonnable, et lui servir comme esclaves, mais plutôt le Prince pour les sujets (sans lesquels il ne peut être Prince) afin de les gouverner selon droit et raison.»* Ce texte aurait été inspiré par l'enseignement de Théodore de Bèze à l'Académie que de nombreux étudiants hollandais auraient suivi.

L'extrait est cependant sculpté en version originale, c'est-à-dire en néerlandais, par souci de conserver le caractère international de l'œuvre – tout en laissant obscur son sens à la majorité des visiteurs. Cette attention, agrémentée par la présence sur le côté gauche de la statue de Guillaume 1^{er} le Taciturne, père de la nation néerlandaise, n'a toutefois pas ému les Hollandais. Ces derniers ne verseront pas un sou pour le financement du monument.

En dehors des Genevois eux-mêmes, qui assurent les deux tiers du budget (700 000 francs), les principaux contributeurs sont les Hongrois (50 000 francs). Ce qui leur assure l'honneur de voir apparaître sur la droite du Mur, sabre à la main, István Bocskay (1557-1606), prince de Transylvanie, qui s'est battu dans son pays pour la défense des libertés religieuses des protestants.

Cela dit, il fallait aussi satisfaire les deux voisins puissants de la Suisse. Pour la France, Charles Borgeaud choisit d'intégrer l'amiral de Coligny (1519-1572) et, pour l'Allemagne, sa préférence va au Prussien Frédéric-Guillaume de Brandebourg (1620-1688), protecteur des Huguenots français réfugiés en Allemagne. La présence de la statue du Grand Electeur a d'ailleurs été à l'origine de nombreux échanges officiels entre les concepteurs du Mur et de l'empereur Guillaume II, très intéressé par le projet genevois. Le souverain a même émis le souhait d'être présent à Genève pour l'inauguration officielle du monument. L'éclatement de la Première Guerre mondiale et son enlèvement dans les tranchées boueuses ont eu raison de cette perspective alléchante, quoique controversée. Le Monument international de la Réformation sera finalement remis discrètement, sans fanfare ni trompettes, aux autorités en 1917.

UNE RUE

En ce qui concerne la nomenclature genevoise, le nom de Jean Calvin n'est pas totalement absent. Il a été donné au collège qu'il a fondé ainsi qu'à la rue où il a habité. Cette dernière s'appelait la rue des Chanoines jusqu'en 1885. La maison de Jean Calvin s'y dressait au numéro 11 jusqu'en 1706, date de sa destruction. Et c'est en répondant favorablement à la demande de Thomas Harvey (1840-1888), un citoyen britannique, que le Conseil d'Etat la rebaptise rue Jean-Calvin en 1885.

UNE TOMBE

Finalement, pour ceux qui souhaiteraient se recueillir sur la dépouille du réformateur – une pratique peu calviniste, faut-il le préciser –, il existe une tombe au nom de Jean Calvin dans le cimetière des Rois. Le hic, c'est qu'il est peu probable qu'elle renferme les restes de la bonne personne. Conformément à son souhait, le réformateur a en effet été inhumé dans une fosse commune sans aucun signe marquant l'emplacement de sa sépulture. C'est

Le Monument international de la Réformation sera remis, sans fanfare ni trompettes, aux autorités en 1917

pour répondre aux demandes toujours plus pressantes des visiteurs étrangers qu'au XVIII^e siècle, une simple pierre arborant les initiales «JC» est posée à l'emplacement présumé du corps. Au début du XX^e siècle, la tombe est décorée de verdure et d'une barrière. Enfin, plus récemment, une plaquette décrivant très succinctement l'œuvre de Calvin y est ajoutée: *«Réformateur français [...] partisan avoué des idées luthériennes (1533) il duu quitter Paris et effectua des séjours à Strasbourg, Bâle et Genève où il se fixa définitivement en 1541. Il voulut faire de cette ville une cité modèle et y instaura une rigoureuse discipline.»* L'indulgence n'est pas une vertu genevoise. ■

* *Croire à Genève, la Salle de la Réformation (XIX-XX^e siècle)*, par Luc Weibel, Editions Labor & Fides, 2006

** *Le Monument*, par Luc Weibel, Editions Zoé, Genève, 1994

UNE RELIGION BOURRÉE DE RITES

Christian Grosse, historien, publie une thèse sur les changements liturgiques apportés par la Réforme à Genève. Où l'on apprend que le calvinisme n'est pas une religion purement intellectuelle et dépourvue de rites



Christian Grosse

✂ **Les années 1530, à Genève, sont celles de la Réforme. Comment passe-t-on d'une religion à l'autre, dans les faits?**

Christian Grosse: Par de nombreux côtés, la Réforme est, à Genève, un événement de type carnavales-

que. Le but est de montrer à quel point le rite catholique est une farce. Des prêtres sont mis à l'envers sur des ânes, comme on le faisait alors pour le mari trompé ou battu. Les chanoines sont chassés de la cathédrale tandis qu'on remue bruyamment leurs chaises pour montrer que l'on s'empare de l'endroit le plus sacré de la religion adverse. On dévoile la supercherie des reliques, par exemple en s'emparant et en promenant dans les rues de la ville le bras de saint Antoine sur lequel on prêtait autrefois serment. Pour désacraliser l'objet, les réformés racontent qu'en ouvrant l'écrin, ils sont tombés non pas sur un os humain, mais sur le membre viril d'un cerf. On démonte aussi les lourds autels des églises qui sont amenés à Champel, là où l'on exécute les condamnés à mort. Que ces tables de pierre aient véritablement été utilisées comme billot n'est pas avéré, mais l'important, c'est l'usage symbolique que l'on prétend en faire: les réformés s'attachent à montrer qu'il existe une continuité entre l'exécution judiciaire et le sacrifice sanglant du Christ rejoué sur ces autels à chaque messe.

Pouvait-on prendre possession des églises aussi facilement que cela?

Non, il fallait tout de même qu'un certain nombre de conditions soient remplies afin de s'approprier les lieux de culte des autres

sans en payer un prix trop élevé. La première était un rapport de force favorable. Il fallait qu'un nombre assez important de fidèles et, surtout, de magistrats soient passés du côté de la Réforme. La seconde était l'assurance que Berne, la grande puissance protestante de Suisse, soutienne le parti réformé genevois. Le rapport de force bascule difficilement et, durant la première moitié des années 1530, la bataille est rude. Mais, dès l'été 1535, les conditions semblent favorables et les réformés s'emparent des églises. Et ils le font avec une violence très démonstrative.

La Réforme s'est donc installée à Genève avant l'arrivée de Jean Calvin en 1536...

Il existe en effet à Genève une réforme de type zwinglien avant que Calvin ne s'installe. Ce dernier n'a d'ailleurs pas réussi à effacer ce bref héritage. La Réforme genevoise est donc un compromis entre des traditions évangéliques qui s'implantent dans la ville dès 1533 et des idées que Calvin ne parvient à introduire

—
CHRISTIAN GROSSE,
maître-
assistant au
Département
d'histoire gé-
nérale, Faculté
des lettres

véritablement qu'à partir de 1541. Le modèle calvinien ne s'impose qu'en 1555, quelques années avant la fondation de l'Académie qui va permettre de l'exporter.

Dans ce contexte, quelle nouveauté apporte votre livre?

Mon livre est une relecture de la culture religieuse réformée à partir de ses pratiques et non pas à partir de sa théologie, ce qui a été la méthode

la plus souvent utilisée dans l'historiographie jusqu'à récemment. L'histoire de la Réforme est, en effet, généralement considérée comme une histoire des idées. Une conception qui contribue à perpétuer la vision d'une religion essentiellement intellectuelle et sans rites. Tout cela est en large partie un cliché. Mon travail montre que la Réforme a remplacé le système rituel catholique (qu'elle tourne en dérision) par un autre système, différent, mais tout aussi complexe et dans lequel les rites conservent toute leur importance. Cette constatation signifie que l'on peut étudier la religion réformée à la manière des anthropologues ou des ethnologues qui étudient, par exemple, des religions de tribus africaines ou asiatiques.

Qu'est-ce qui caractérise le rituel protestant genevois au XVI^e siècle?

C'est un système compliqué qui tourne autour des quatre célébrations annuelles de la cène. Ainsi, à Pâques, à la Pentecôte, en septembre (un jour arbitraire sans lien avec la liturgie chrétienne) et à Noël, tout le monde communie au pain et au vin. Il s'agit d'une rupture avec les catholiques puisque le prêtre communiait seul à chaque messe, les fidèles n'étant invités à communier qu'une seule fois par an, à Pâques. Ce système des quatre cènes est un compromis entre l'usage genevois venu de

«Le calvinisme serait une religion essentiellement intellectuelle et sans rites. Tout cela est en large partie un cliché»



Berne et le souhait de Calvin de célébrer une communion tous les dimanches ou, au moins, une fois par mois. Toute la vie religieuse collective s'organise autour de ces rendez-vous d'une régularité quasi trimestrielle. Les prédications lors des cultes ordinaires ainsi que toute une série de rites préparent la prochaine célébration de la communion: des adversaires sont solennellement réconciliés; ceux coupables de fautes morales ou d'avoir trahi leur foi sont contraints à des cérémonies publiques de réparation. Les quatre cènes rythment aussi la vie politique. En effet, même les institutions accomplissent avant chaque célébration une censure intérieure: les magistrats, les régents et les procureurs s'examinent mutuellement pour vérifier s'ils ont bien exercé leur charge.

Combien de temps ces rites ont-ils perduré?

La période allant de 1542 à la fin du XVII^e siècle est marquée par une grande cohérence liturgique. Calvin rédige la forme des prières en 1542, puis la révisé régulièrement jusqu'en 1552. Durant ce laps de temps, le texte est souple et considéré comme adaptable. A partir de 1552, il est canonisé et ne bougera pratiquement plus durant un siècle et demi. Au début des Lumières, cependant, les théologiens dits du «christianisme raisonnable» vont contester le travail de Calvin et mettre en œuvre des réformes importantes. Celles-ci changent en profondeur le sens et l'usage de la liturgie calvinienne. Dès ce moment, on entre dans une tradition différente, qui s'émancipe de l'héritage de Calvin. Entre autres choses, le système des quatre cènes se dilue et la communion est célébrée de plus en plus fréquemment. L'idée qui apparaît alors, c'est que les usages rituels ne sont pas institués de toute éternité, mais qu'ils sont liés à l'histoire et sont donc appelés à s'adapter en permanence au temps présent: *ecclesia reformata semper reformanda*. La litur-

gie réformée est donc réformée à plusieurs reprises du XVIII^e au XX^e siècle. A tel point qu'il devient difficile de percevoir une continuité de la tradition entre le temps de Calvin et aujourd'hui.

La Réforme de Calvin est parfois citée comme précurseur d'une certaine modernité dans différents domaines. Des filiations sont ainsi tissées entre sa pensée et la démocratie, le droit naturel ou le capitalisme. Qu'en pensez-vous?

Au XIX^e siècle, les protestants libéraux vont en effet revendiquer une partie de la tradition réformée comme fondatrice de l'idée de tolérance. De ce point de vue, il suffit de rappeler l'exécution à Genève de l'hérétique Michel Servet, dénoncé par Calvin lui-même. Pour le réformateur, la vérité est une et indivisible. En contester une partie revient à contester l'ensemble, il n'y a pas de marge de manœuvre. Ce qui n'est pas un exemple de tolérance. Un autre cliché est l'invention, par le protestantisme, du libre examen. Le protestant serait celui qui ouvre la bible, la lit et, à sa lecture, se construit sa propre interprétation. Cette manière de voir se met effectivement en place au cours du XVIII^e, voire du XIX^e siècle. En revanche, il est évident que pour Calvin, le fait que chaque fidèle soit un interprète autorisé de la bible, c'est le début du chaos. Il n'en est absolument pas question. Quant à Calvin et le capitalisme, le sociologue allemand Max Weber voit un lien entre le modèle économique qui triomphe

aujourd'hui et les puritains du XVII^e siècle et plus précisément encore les protestants américains du XIX^e et XX^e siècle (lire en page 20). Il n'y a là aucun rapport avec l'économie genevoise au temps de Calvin.

L'histoire genevoise du XVI^e siècle est-elle encore beaucoup étudiée?

Oui, mais on constate que la majorité des thèses importantes de ces dernières années sont anglo-saxonnes. Même la publication du *Registre du consistoire*, qui est ma source la plus importante, est réalisée par une équipe américaine. Cela s'explique par les liens historiques des Etats-Unis avec le calvinisme. Il est normal que les historiens de ce pays s'intéressent aux racines de leur culture.

Le calvinisme est-il plus traditionaliste aux Etats-Unis qu'à Genève?

Sans doute. C'est en effet aux Etats-Unis que l'on trouve un centre de recherche sur Calvin où l'on fête l'anniversaire du réformateur chaque année. Faire cela à Genève apparaîtrait comme totalement saugrenu. Ici, on commémore l'année de ses 500 ans, à la rigueur. Mais même en 2009, il n'est pas question de célébrer solennellement le jour de son anniversaire (le 10 juillet): il n'y aura, à cette date, qu'un culte. Ce qui est très caractéristique des manières réformées. ■

«Les Rituels de la cène», par Christian Grosse, Ed. Droz, 2008, 747 p.

CALVIN, WEBER ET L'ESPRIT DU CAPITALISME

La pensée sociale et économique de Calvin figure parmi les aspects les plus discutés de sa postérité. Au centre des débats: les liens réels ou supposés entre la Réforme et l'essor du capitalisme en Occident

C'est l'un des textes fondateurs de la sociologie moderne. En 1905, Max Weber publie la première version de son étude sur l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme. La thèse qu'il y présente repose sur l'idée qu'il existe des «affinités électives» entre les préceptes du calvinisme et le capitalisme d'entreprise, caractérisé par la quête systématique et contrôlée du profit et de la rentabilité. Autrement dit: l'orientation religieuse influence les modes de vie au point de modifier les pratiques économiques.

Contestée dès sa publication, cette théorie, que son auteur considérait comme une ébauche, a influencé les travaux de très nombreux chercheurs. Des lecteurs souvent critiques, qui se recrutent aussi bien chez les sociologues que chez les historiens, les théologiens, les philosophes ou les économistes.

«Weber n'est ni le premier ni le seul à s'interroger sur la spécificité de la civilisation occidentale et du processus de rationalisation qui la caractérise, explique André Ducret. D'autres explications ont été avancées pour expliquer le fait que l'Occident soit le seul endroit où le capitalisme ait prospéré sous la forme qu'on lui connaît à l'époque moderne. Werner Sombart met ainsi l'accent sur l'activité des Juifs en matière de crédit, tandis que Marx souligne l'importance des grandes découvertes et du commerce colonial. Mais Weber est le premier à insister autant sur le facteur religieux et sur son influence sur la conduite de vie des croyants.»

Pour construire sa théorie, le sociologue allemand part d'un constat. Outre le fait que la révolution industrielle se soit déroulée dans des régions réformées (Grande-Bretagne, Pays-Bas), les statistiques de l'époque montrent en

effet qu'en Allemagne, les chefs d'entreprise, les cadres, les ingénieurs sont le plus souvent de confession protestante. Tout le propos de ses recherches vise à comprendre pourquoi.

En s'appuyant notamment sur les écrits de Benjamin Franklin (fils d'une calviniste rigoriste), Weber commence par définir ce qu'il appelle «l'esprit du capitalisme». Deux traits sont essentiels à ses yeux: la capacité à maîtriser de manière rationnelle la propension irrationnelle de l'être humain à en vouloir toujours plus et une conception de la vie où la richesse

naît de la recherche systématique d'une rentabilité renouvelable sur le long terme.

UNE «SOLITUDE INTÉRIEURE INOUIË»

Pour ce qui est de l'«éthique protestante», Weber puise ses sources au sein des différents courants du protestantisme. Il prend notamment en compte l'œuvre de Luther, les textes issus du mouvement piétiste et ceux de Calvin. De la Réforme telle qu'elle a été appliquée à Genève, il retient essentiellement l'usage que ce dernier fait de la doctrine de la prédestination. Selon Weber, cette conception de la foi, qui veut que Dieu seul fasse la différence entre les mortels destinés à la vie éternelle et ceux qui sont promis à la mort éternelle, a pour conséquence première de placer le croyant dans une «solitude intérieure inouïe». Celui-ci ne peut en effet ni deviner quel sort lui sera réservé ni peser sur sa destinée au travers des sacrements, de la confession, de l'absolution ou encore d'indulgences consenties en échange de dons matériels à son Eglise. Le seul choix qui reste à l'individu est donc de

Le seul choix qui reste à l'individu est de travailler à la place où l'a mis Dieu et pour la gloire de ce dernier

—
ANDRÉ DUCRET, maître d'enseignement et de recherche au Département de sociologie de la Faculté des sciences économiques et sociales



travailler à la place où l'a mis Dieu et pour la gloire de ce dernier: telle est sa «*Berufs*», notion qui recouvre à la fois l'idée de vocation et celle de profession.

Selon la doctrine calviniste, s'enrichir ne doit toutefois pas être une fin en soi, mais le moyen de rendre le monde plus conforme à la volonté de Dieu. Il ne s'agit donc ni de se laisser aller à l'oisiveté ni de dépenser pour son seul plaisir, mais bien de se mettre au service des autres. Et plus qu'un privilège, c'est une responsabilité. «*Comme le montre Weber, cette conception puritaine de la vie a veillé sur le berceau de l'homo oeconomicus moderne, l'épargne forcée*

permettant à l'entrepreneur d'investir le capital accumulé et au capitalisme de se développer», précise André Ducret.

PASSAGE OBLIGÉ

Discuté en Allemagne dès leur publication, les travaux de Weber sur l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme sont republiés en 1920 comme partie d'un ensemble de travaux consacrés à la sociologie des religions*. Décédé la même année, à l'âge de 56 ans, Weber n'aura pas le temps de pousser ses recherches plus loin. Son œuvre aura néanmoins une influence considérable tout au long du XX^e siècle

dans des disciplines aussi diverses que la sociologie, l'histoire, la philosophie, l'économie ou le droit. On en retrouve la trace chez un certain nombre d'intellectuels de la République de Weimar, comme Norbert Elias ou Theodor Adorno. Son étude est traduite aux États-Unis dès les années 1930 par Talcott Parsons, tandis qu'en France, c'est Maurice Halbwachs et Raymond Aaron qui font connaître son auteur. Plus près de nous, les travaux de Max Weber ont marqué aussi bien l'œuvre de Pierre Bourdieu que celle de Raymond Boudon, et ils restent aujourd'hui le passage obligé pour tout sociologue débutant. ►

Parmi les lecteurs critiques de Weber, on peut également citer au moins deux historiens. Hugh Redwald Trevor-Roper estime que l'économie politique des villes en Europe à la fin du XVI^e siècle se trouvait réfrénée par le conservatisme conjugué des princes luthériens allemands et des monarchies françaises et espagnoles. Dans sa célèbre *Grammaire des civilisations*, Fernand Braudel explique, pour sa part, que dans le monde méditerranéen qu'il étudie, il existait avant la Réforme les conditions matérielles et les réseaux d'échanges nécessaires au développement d'un capitalisme dont, en réalité, il faut chercher les origines dans les villes italiennes de la fin du Moyen Âge.

Ancien professeur d'éthique aux Facultés de théologie de Genève et de Lausanne, André Bieler relève, de son côté, la très grande

distance qui existe entre le puritanisme contemporain de la Révolution industrielle et la Réforme telle qu'elle fut prêchée par Calvin. Dans l'ouvrage qu'il a consacré à la pensée sociale et économique de ce dernier, qui vient de faire l'objet d'une réédition**, il s'élève contre l'esprit bourgeois qui aurait dévoyé la dimension hautement morale des idées du réformateur en les réduisant à «une manière de s'enrichir sans outrepasser la légalité».

UN ACQUIS INCONTOURNABLE

«Beaucoup de ses lecteurs reprochent à Weber ce qu'il n'a pas voulu dire: que le protestantisme est la condition sine qua non de l'émergence du capitalisme moderne, observe André Ducret. Or, il ne s'agissait là pour lui que d'un facteur parmi d'autres. Sociologue érudit, grand comparatiste, penseur de la longue durée, Weber savait que, dans

les sciences de la culture, il est illusoire de vouloir réduire la complexité des phénomènes qu'on observe à une cause, et une seule. Ce qui ne signifie pas, bien sûr, qu'on doive renoncer à l'explication et opter pour une sociologie fondée uniquement sur la «compréhension», ce terme plein d'ambiguïtés. Le pluralisme causal pour lequel plaidait Weber me paraît constituer, à l'inverse, et pour la sociologie contemporaine, un acquis incontournable. Ceci, sans même parler de l'actualité de sa pensée à l'heure où l'économie mondiale entre en récession.» ■

*Max Weber: «Sociologie des religions», Editions Gallimard 1996, pour la traduction française.

**André Bieler: «La pensée économique et sociale de Calvin», réédition publiée sous la direction d'Edouard Dommen, préface de Michel Rocard, Georg Editeur, 2008, 562 p.

Le ministère du riche et le ministère du pauvre

Grand spécialiste des questions économiques et ancien président de la Commission indépendante d'expert sur les fonds juifs en déshérence, Jean-François Bergier était l'invité de l'Université du 3^e âge, le 13 janvier dernier, pour une conférence consacrée au rapport entre Calvin et le capitalisme.

ANACHRONISME DANGEREUX

Or, pour l'historien, faire cohabiter ces deux termes relève d'un «anachronisme potentiellement dangereux». Forgé dans la seconde moitié du XIX^e siècle, par opposition au socialisme, le terme de capitalisme ne saurait en effet être appliqué à la réalité du XVI^e siècle et donc à l'époque de la Réforme. C'est à ses yeux d'autant plus vrai que si les historiens sont tombés d'accord pour reconnaître l'existence, à cette époque, d'une

première forme de capitalisme, cette dernière s'est développée dès le XIII^e siècle, avec un fort essor des échanges internationaux et des instruments de crédits. Un mouvement sur lequel, précise l'historien, Calvin n'a, par la force des choses, pu avoir aucune influence.

C'est donc ailleurs qu'il faut chercher la spécificité de la pensée du réformateur de Noyon. Pour Jean-François Bergier, ce qui distingue Calvin des autres grands théologiens de la Réformation (Erasme, Luther, Zwingli, Farel ou Bèze), c'est l'intérêt qu'il porte aux sujets économiques et sociaux et à la très grande cohérence de sa vision dans ce domaine.

L'ARGENT RÉHABILITÉ

«La clé de la pensée économique de Calvin tient à la complémentarité et à la solidarité des deux minis-

tères dont parle le réformateur: le ministère du riche et le ministère du pauvre, explique l'historien. C'est autour de cette dualité que tourne toute la pensée de Calvin, car pour lui, le riche et le pauvre sont voulus par Dieu et ne peuvent assumer leur condition que dans un rapport et dans un échange mutuel. Le riche n'est que le dépositaire des biens que Dieu lui a confiés avec la responsabilité de les distribuer. Le pauvre est là pour animer, éveiller et valoriser la foi.»

Dans ce système de pensée, l'argent n'a rien de méprisable. Alors que le salaire était jusque-là conçu comme l'octroi d'un moyen d'exister, indépendamment de la prestation proposée, Calvin opère un renversement complet en le faisant dépendre de la qualité du travail accompli et du gain que l'employeur en retire. Contrairement

à la tradition scholastique, qui a condamné ce procédé durant des siècles, Calvin propose par ailleurs de distinguer le prêt de production, dont le profit peut être partagé, et le prêt à la consommation, qui doit aider une personne dans le besoin et qui ne doit pas être rémunéré, car il s'agit d'une obligation de charité imposée par la foi. «Calvin a formulé en commandement ce que les plus modestes étaient en train de mettre en pratique, résume Jean-François Bergier. Cette adéquation de la pensée d'un homme à la réalité de son temps est sans doute son plus grand mérite et le signe de son réalisme.»

L'intégralité de la conférence de Jean-François Bergier est disponible en CD audio auprès de l'Université du 3^e âge (uni3@unige.ch, 022 379 70 42).

LA PONCTUALITÉ, FILLE DE LA RÉFORME

Jusqu'au milieu du XVI^e siècle, rares sont ceux qui se soucient d'être à l'heure. Les mesures mises en place à Genève sous la Réforme vont changer cet état de fait en faisant de la ponctualité une valeur de premier plan

Les Suisses n'ont pas leurs pareils pour être à l'heure. Mais d'où vient cette ponctualité devenue proverbiale? Selon Max Engammare, chercheur à l'Institut d'histoire de la Réformation, c'est du côté de la Réforme, et en particulier de la doctrine calviniste, qu'il faut chercher les sources de ce penchant.

«L'organisation rationnelle du temps ecclésial n'est pas une invention de la Réforme, explique Max Engammare. Une forme de ponctualité religieuse existait dans les couvents européens avant le XVI^e siècle, mais elle était circonscrite à un petit

groupe vivant dans un espace clos. Calvin est le premier à mettre sur pied des structures disciplinaires destinées à organiser la vie de l'ensemble de la cité. La manière de vivre le temps qu'il impose à Genève est unique à l'époque.»

UN ACTE DE FOI

C'est que, pour le prédicateur, bien gérer son temps relève d'un acte de foi. Selon lui, chaque instant de notre vie terrestre appartient à Dieu. Et il est du devoir de tout bon croyant de faire fructifier ce don du ciel pour parfaire l'œuvre du Tout-Puissant. Pas question donc de gaspiller ce précieux crédit en se laissant aller à la paresse et à l'oisiveté. «Il ne se passe pas un jour sans que ses sermons n'évoquent le rapport du temps du chrétien à Dieu, confirme Max Engammare. Calvin utilise le mot minute avec une fréquence qui n'a pas d'équivalent chez ses contemporains.»

AMENDE DE TROIS SOUS

Rompant avec la tradition catholique, dans laquelle il s'agit surtout de ne pas manquer le moment de l'élévation, le réformateur édicte en 1541 une première ordonnance ecclésiastique prévoyant une amende de 3 sous pour ceux qui manquent la messe, arrivent en retard à l'église ou quittent le culte avant la fin. En 1561, ces mesures sont durcies, tandis qu'on installe ou répare des horloges à différents points stratégiques de la ville comme la cathédrale Saint-Pierre, le pont de l'île, Saint-Gervais et la place du Molard.

Les enfants sont également concernés. Même si le collège ne possède pas de cloche, les retardataires sont désormais punis. Et en hiver les écoliers – qui arrivent en classe à



7 heures, au lieu de 6 heures à la belle saison – doivent sauter un repas pour rattraper le temps perdu.

SERMONS ABRÉGÉS

«Moins de vingt ans après la mort de Calvin, les autorités politiques vont reprendre à leur compte cette manière d'organiser le temps», explique Max Engammare. Ironie du sort, on voit ainsi apparaître dès 1570 les premières plaintes contre la longueur des homélies. La décennie suivante, les sabliers qui limitent la durée du sermon à une heure sont remplacés par des sabliers de 3/4 d'heure. Le jour de prière est également déplacé pour ne pas faire concurrence au marché.

Cette nouvelle économie du temps ne va pas tarder à passer les remparts de la ville. Elle se répand rapidement parmi les villes réformées de la Confédération avant de se propager à la France au cours du XVI^e siècle, puis de gagner le Nouveau Monde dans les bagages des pères fondateurs de la démocratie américaine. ■

*Max Engammare, «L'Ordre du temps. L'invention de la ponctualité au XVI^e siècle», Droz, 2004, 264 p.

